

# VILLERVILLE NEWS

## DANS CE NUMÉRO :

<i>La lettre du Maire</i>	<b>1</b>
<i>Villervillais à l'honneur</i>	<b>2</b>
<i>Matinée de chants...</i>	<b>2</b>
<i>Restauration du calvaire</i>	<b>2</b>
<i>La Falaise</i>	<b>3</b>
<i>Évolution des sols</i>	<b>3</b>
<i>Le nouveau site</i>	<b>4</b>
<i>Noël à l'École</i>	<b>4</b>
<i>À la pointe de l'épée</i>	<b>4</b>
<i>Foot</i>	<b>4</b>
<i>Un festival à Villerville</i>	<b>5</b>
<i>Brocante au « Garage »</i>	<b>5</b>
<i>Un jeune exemple en or</i>	<b>5</b>
<i>Personnel communal</i>	<b>5</b>
<i>Amélioration habitat</i>	<b>6</b>
<i>Un chauffeur...</i>	<b>6</b>
<i>Eau potable</i>	<b>6</b>
<i>Eaux de baignade</i>	<b>7</b>
<i>Déspecialisation commerciale</i>	<b>7</b>
<i>Vidéo protection</i>	<b>7</b>
<i>Cimetière</i>	<b>7</b>
<i>Modification PLUi</i>	<b>8</b>
<i>Repas des Anciens</i>	<b>8</b>
<i>Point sur les travaux</i>	<b>9</b>
<i>Chevaliers de la Baleine</i>	<b>9</b>
<i>En bref</i>	<b>10</b>
<i>État-civil</i>	<b>10</b>

## LA LETTRE DU MAIRE

*Madame, Monsieur,*

*Cette nouvelle année commence sur les chapeaux de roue car les élus doivent être des plus réactifs pour positionner nos communes face à des choix déterminants et entrer plus encore dans la compétitivité économique.*

*Les dotations d'État, principales recettes budgétaires, fondent comme neige au soleil et ne seront plus, dans quelques années, qu'un lointain souvenir.*

*L'État taxe davantage particuliers et entreprises et ne dispose pourtant pas du moindre sou ! Paradoxe d'une fiscalité de plus en plus prégnante.*

*Il nous faut donc nous constituer des recettes pour compenser celles de l'État et c'est le cas avec nos rentrées d'argent constituées entre autres de nos différents loyers qui représentent 200 000 € par an .*

*Tout le budget de fonctionnement est examiné à la loupe et un sou est un sou.*

*VILLERVILLE a pris rapidement la mesure de la mise en place de la mutualisation, fil conducteur d'économies.*

- \* Mutualisation pour l'entretien et le contrôle des bornes incendie*
- \* Mutualisation par le biais d'un appel d'offres communautaire pour des prix de références en matière de réfection des rues, des trottoirs et autres aménagements*
- \* Mutualisation de logiciels informatiques comme celui de la gestion des dossiers d'urbanisme (le nombre de communes intéressées a fait baisser le coût de 50 %)*
- \* Mutualisation en matière de protection de l'environnement puisque l'objectif est le zéro phytosanitaires (produits nocifs) au 1<sup>er</sup> janvier prochain : nous constituons un dossier commun avec une autre collectivité pour envisager l'achat d'un matériel spécifique à traitement par vapeur d'eau des voiries, accès et chemins : les plus diligents pourraient être subventionnés à 70 % mais il n'y en aura pas pour tout le monde !*

*Je proposerai en outre au Conseil Municipal de mars de ne pas augmenter les impôts pour la 19<sup>ème</sup> année consécutive et vous ferai dès que possible une information en retour.*

*Je vous encourage à continuer le tri sélectif dont les résultats sont très bons puisque l'objectif de 7 % des déchets a été dépassé et atteint les 14 % sur tout le territoire intercommunal.*

*Merci de tous les efforts que vous faites pour nous aider à ce que notre village soit aussi agréable et entraînez avec vous le plus grand nombre pour œuvrer à ce cadre de vie si privilégié sur la côte fleurie.*

*Cordialement,*

*Michel Marescot*

## UN VILLERVILLAIS À L'HONNEUR

Le 6 février dernier, notre concitoyen Jean-Louis BOYER a reçu des mains de Monsieur le Maire la Grande Médaille d'Honneur, la plus haute distinction qui puisse être décernée par une Commune. Au cours de cette cérémonie, Michel MARESCOT a rappelé combien la vie de Jean-Louis BOYER avait, « *par son engagement militant, associatif et patriotique* », été « *un exemple pour les plus jeunes* ».

« *Un administré qui a œuvré dans la durée par un investissement constant et de tous les jours au service du bien commun et de la cité si chère à Platon.* »



Il rappela ensuite les grandes étapes de cette vie bien remplie :

- Incorporé dans le Génie de 1953 à 1957.
- Carrière professionnelle dans les Ponts et Chaussées de 1957 à 1990.
- Correspondant de presse de 1990 à 1998.
- Conseiller municipal, puis adjoint au Maire, de 1971 à 1983.
- Membre du Conseil d'Administration du « Syndicat d'Initiative » puis du « Comité des Fêtes » de 1965 à 1989. Il organisa, entre autre, les fameux rallyes touristiques très prisés des estivants et villervillais.
- Membre du Conseil d'Administration, porte-drapeau, Président local, élu en 2002 membre du Conseil d'Administration de l'Association Départementale, chargé de la presse, de la communication et des relations extérieures. Enfin, en 2006, Président de la délégation cantonale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, départemental.

Jean-Louis BOYER coule maintenant « *délicieusement* » une paisible « *retirance* », mot cher à l'acteur et ancien villervillais Fernand LEDOUX, auprès de son épouse Rolande. Il occupe une partie de son temps en jouant au Rummykub et en « *réalisant de superbes mandalas* ». Nous nous joignons à Monsieur le Maire pour lui souhaiter une « *retirance encline à réflexion mais aussi d'activités.* »

## NOTRE ÉCOLE : TRÈS RICHE EN ACTIVITÉS



Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé au festival de jazz de Ouistreham le jeudi 4 février. Ils ont présenté six chants, sur le thème du tango, qui avaient été préparés en classe. Les CE2 étaient invités à assister au concert.

Les élèves chanteurs racontent :

« *Nous avons chanté trois chants sur scène. D'autres écoles chantaient avec nous, nous étions presque 300 élèves à présenter ce concert. Certaines chansons avaient des paroles en espagnol, comme « Adios muchachos », d'autres avaient des paroles en anglais, comme une adaptation jazz de Get Lucky des Daft Punk. Nous étions accompagnés d'un orchestre de jazz avec un pianiste, un batteur, un trompettiste. Pour ce concert, nous avons prévu une tenue spéciale : les garçons en noir avec une cravate rouge fabriquée en origami, et les filles en noir et rouge avec une fleur rouge en origami dans les cheveux. Le spectacle était fantastique, nous avons adoré ! »*

## RESTAURATION DU CALVAIRE

Le calvaire est un des fleurons du patrimoine villervillais. Il surplombe le village depuis 1888. Mise à mal par une tempête d'une rare violence en 1928, l'imposante croix de pierre a été reconstruite à peine 2 ans (photo 2) plus tard grâce aux dons des villervillais. L'ancien Christ est exposé dans une des nefs de l'église de l'Assomption de Notre Dame de Villerville (photo 3). La commune souhaite restaurer (photos 1 & 4) ce calvaire. A cette fin, la commune va lancer une campagne de souscription pour encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprises avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

## LA FALAISE...LA DERNIÈRE LIGNE DROITE ?



Le dossier a passé l'étape déterminante du CEREMA, bureau d'études spécialisé des services de l'État et qui a conclu **favorablement** à la solution technique de clouage (ou cloutage) de la falaise.

Après une récente réunion partenariale État-commune de VILLERVILLE en mairie, il convient d'acter que nous devrions avoir une position simultanée État-Région Normandie quant au financement du projet.

Nous entrons donc cette année dans de nouvelles **phases obligatoires** et nécessaires pour conclure ce dossier.

**L'évaluation environnementale** établie et financée en 2011 et 2012 va être réactualisée : estimation 10 000€ H.T.

**L'étude d'impact avec évaluation Natura 2000** (Europe) et le dossier loi sur l'eau : estimation 35 000€ H.T.

Réalisation d'une **photogrammétrie de la falaise** sur les 300 mètres : estimation 45 000€ H.T

L'étude d'impact sur son **volet des mesures compensatoires** : estimation 130 000€ H.T

Ces sommes substantielles sont d'ores et déjà thésaurisées et donc sans incidence sur le budget primitif de la commune pour 2016.

L'État financera ces différentes **études** à hauteur de **50%** sur le H.T.

La D.D.T.M (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) devrait se rapprocher de la Région pour mobiliser un financement d'environ 2 millions d'euros sachant que l'État avance désormais un pourcentage de **40 %** de subvention pour les travaux de confortement par cloutage.

Monsieur le Maire avait eu soin durant les Régionales d'aller voir les deux têtes de liste susceptibles d'emporter la Région afin de présenter ce projet très avancé, atypique et à solution pérenne.

Le grand intérêt porté par le candidat - élu Président de Région - sera rappelé au cours d'une présentation de l'entier dossier par les élus villervillais et le cabinet en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Une promesse est une promesse ! Et le Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, présent lors de cet engagement, ne manquera pas, lui aussi, de le lui rappeler.

*La ténacité aura bel et bien été le fil conducteur de ce dossier.*

## ÉVOLUTION DES SOLS DE VILLERVILLE

Comme promis, le Professeur de géographie physique de l'Université de Caen, Olivier MAQUAIRE, a répondu à l'invitation de la Municipalité pour un point d'étape sur l'évolution des sols de Villerville. Seuls trois sites en France, deux dans les Alpes et Villerville, bénéficient d'une surveillance de haute technologie. L'investigation universitaire est multidisciplinaire et couplée aux études géotechniques menées dans le cadre du projet de confortement de la falaise.

L'équipe scientifique dispose de deux points techniques :

l'un au stade et l'autre au cœur du cirque des Graves. La commune effectue également des relevés par un agent communal toutes les semaines sur les points déterminés pour les études de sol du confortement de la falaise. Les relevés des 2 sites sont examinés en temps réel par satellite (GPS spatio-temporel) par l'équipe du Professeur MAQUAIRE et la commune transmet les différents relevés des points relatifs à la falaise. Tout ceci permet donc de « mieux comprendre les phénomènes et de préparer l'avenir » indique

le Professeur MAQUAIRE. Il conclut en précisant « le bourg est construit sur des matériaux drainants qui assurent la stabilité ».

Le Professeur MAQUAIRE va très prochainement implanter dans le cirque des Graves deux grappes de capteurs sismiques pour une durée de quelques mois ceci afin de vérifier la faisabilité d'une surveillance pérenne pour cette technique d'écoute sismique. Le premier sera dans le parc des chèvres, l'autre sera en amont .



## LE NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis le 1er septembre 2015, le nouveau site internet de Villerville vous attends à sa nouvelle adresse URL : <http://www.villerville.info>

Plus aéré, plus rapide, nous espérons que ce nouveau site répondra à vos attentes.



La grande nouveauté réside dans le fait qu'il est désormais bilingue : français et anglais. Cela était obligatoire pour que Villerville puisse conserver son statut de « Commune touristique ».

La structure demeure sensiblement identique à celle de l'ancien site mais certaines pages sont accessibles depuis plusieurs menus de manière à rendre leur accès plus intuitif.

Les activités à venir sont annoncées dans un « Agenda » et un formulaire de « Contact » permet de contacter commodément l'Office de Tourisme ou la Mairie.

Vous pouvez vous aussi participer à la vie de ce site de plusieurs manières :

- \* Nous faire connaître les erreurs que vous pourriez y trouver.
- \* Nous faire part d'informations que vous voudriez y trouver.
- \* Nous transmettre les manifestations que vous organisez.
- \* Les associations locales qui désireraient une page spécifique sont priées de nous contacter et de nous en fournir le contenu.

## NOËL À L'ÉCOLE



Les classes étaient magnifiquement décorées par les élèves, un sapin étant offert par la commune pour chaque classe, des friandises préparées par les élèves étaient vendues au profit de la coopérative.

Le repas de fête réunissait élèves, enseignants, élus et

bénévoles, à la cantine, le père Noël était là pour chaque élève et grâce aux membres de l'A.P.E une belle photo souvenir immortalisait le moment mais le clou de ce Noël fut sans nul doute le concert préparé par chaque classe sous la direction des deux maitresses et c'est sous des applaudissements

nourris que chacun quittait la salle communale pour des vacances bien méritées.

Les Élus furent très sensibles au petit film des CM intitulé « **Des sourires pour les fêtes** » et décidèrent de le diffuser sur le site de la commune.



## À LA POINTE DE L'ÉPÉE

Dès la prochaine rentrée scolaire les élèves devraient bénéficier de cours d'escrime dispensés par un maître d'armes au « Garage » puisque ce lieu est très spacieux.

Les activités périscolaires se portent super bien puisqu'elles affichent 96% de fréquentation. Trois groupes (canetons, mouettes et baleines) dans trois ateliers (jeux, journal, lecture / sport, danse / modelage, photo, peinture).

Des photos de ces activités sont visibles sur le site internet : page « Activités de l'école ».

## FOOT

Mac Do de Deauville a sponsorisé l'US Villervillaise en offrant à chaque joueur sénior un survêtement et un abri de touche pour le club soit 2 500€.

Intermarché de Équemauville a offert le 2<sup>ème</sup> abri de touche afin que les remplaçants et les dirigeants Villervillais et visiteurs soient au sec. Merci pour cette grande générosité qui représente globalement 3 400,00 €

## UN FESTIVAL À VILLERVILLE

Depuis deux ans, la Municipalité accueille en résidence une trentaine d'artistes qui restituent leur travail de création lors d'**Un Festival à Villerville** qui a lieu au cours du premier weekend de Septembre. En 2015, les Villervillais se sont mobilisés pour héberger certains artistes.

Le programme du Festival était riche. Trois spectacles de théâtre ont été présentés : L'Ogre et l'Enfant, La Mort de Danton, Comme Tout le Monde. Deux conférences dont une sur la Sexualité de l'Orchidée, et une autre sur l'Économie, une science des Échanges. Un spectacle de cirque : Chutes. Et des projections ainsi que des concerts.

600 spectateurs sont venus voir tous les spectacles.

Le « Garage, » récente acquisition de la Municipalité, a été utilisé pour certains spectacles pour le bonheur de tous.

Une 3<sup>ème</sup> édition devrait avoir lieu les 3,4 et 5 Septembre 2016.



## BROCANTE AU « GARAGE »

La 1<sup>ère</sup> brocante d'hiver de décembre au « Garage » a connu un grand succès puisque d'une part cette initiative est rare dans la région à cette époque et que d'autre part le Conseil Municipal avait souhaité que les recettes soient directement versées à l'association « Sauvons la falaise de Villerville et préservons notre patri-

moine » pour un montant de 3 162 €. Il y avait des meubles venant du pavillon de Monsieur BERHAULT et donnés à la commune par les ayants droits, des dons par des particuliers de différents objets, des plaques du 50<sup>ème</sup> anniversaire du singe en hiver (il en reste encore quelques-unes)! Chacun a trouvé son bonheur. La

seconde brocante d'hiver est proposée le samedi 20 février.

Un grand merci aux bénévoles dont les membres du CM (Catherine FILIPOV, Martine LETARTRE et Sophie DIERRE) et Isabelle, notre collaboratrice de l'accueil à la Mairie, qui ont su mettre en situation et en valeur tous ces meubles et objets.

## UN JEUNE EXEMPLE EN OR

**Robin FOSSÉ**, jeune administré demeurant au Domaine des Hauts de Villerville et ancien élève de l'école primaire Patrick GRAINVILLE, est passionné par le sport et notamment le KARATÉ.

Il participe à de nombreuses compétitions :

- 2010 en tant que pupille : il termine 1<sup>er</sup> du Calvados puis 3<sup>ème</sup> au championnat de Normandie
- 2011 en tant que pupille : il termine 1<sup>er</sup> au championnat de France SHUKOKAI
- 2013 en tant que benjamin : il termine 3<sup>ème</sup> au championnat de Normandie, 3<sup>ème</sup> au championnat de France corpo, 2<sup>ème</sup> au championnat régional, 1<sup>er</sup> en remportant la coupe du Calvados
- 2015 en tant que minime : il termine 3<sup>ème</sup> au championnat inter région, 1<sup>er</sup> au championnat de Normandie corpo.

Nous ne pouvons que féliciter ce jeune pour ses excellents résultats et son enthousiasme dans un sport qui demande sacrifices, concentration, un entraînement rigoureux et un profond respect de ses entraîneurs et de ses adversaires.

D'autres exemples dans les prochains bulletins...



## PERSONNEL COMMUNAL

Il est composé de 13 temps pleins et de 3 temps partiels. La commune a participé à l'effort national pour l'embauche de 3 contrats aidés à concurrence de 70% de subvention pour 20 heures, le complément de 15 heures pour un temps plein n'étant pas aidé.

Un de nos emplois aidés a pu, grâce à une demande de la Municipalité auprès de Pôle Emploi, obtenir la prise en charge de son permis de conduire.

Jacky MANOURY en charge du parc des Graves a pris sa retraite et Romain BAZIL a démissionné.

Deux de nos collaborateurs sont souffrants depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, mais gardent leur statut de titulaires de leur poste respectif. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.



**Pour une information personnalisée et gratuite**

Un conseiller de L'ARIM des Pays Normands vous accueille

**> Permanences** (sans rendez-vous) :

1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie  
12 rue Robert Fossorier - Deauville

**Ou sur rendez-vous :**

**PACT** 8 Boulevard Jean Moulin  
14053 CAEN CEDEX 04  
contact@pactarim.fr  
Tél : 02 31 86 70 50



## AIDES EXCEPTIONNELLES POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT

Jusqu'en octobre 2017, une opération programmée d'amélioration de l'habitat est mise en place par le PACT ARIM des Pays Normands et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Cette action permet de réhabiliter les logements.

**Propriétaire occupant** : réhabiliter votre résidence principale sous conditions de ressources

**Propriétaire bailleur** : grâce aux subventions majorées et avantages fiscaux

**Pour quels travaux**

- ⇒ Lutter contre la précarité énergétique
- ⇒ Encourager la mise aux normes des logements
- ⇒ Développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés
- ⇒ Adapter les logements au handicap ou au vieillissement.



**NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT L'ACCORD DES FINANCIERS**

Pour une information personnalisée et gratuite, un conseiller de l'ARIM des Pays Normands vous accueille aux permanences au siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (12 rue Robert Fossorier) à Deauville 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

Téléphone de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie : 02.31.88.54.49

Téléphone ARIM : 02.31.86.70.50

## UN CHAUFFEUR BIEN MAL INSPIRÉ

Un poids lourd de + de 30 tonnes s'est engagé dans son jardin pour élaguer sa haie et venait dans le chemin du Bois de Beauvais malgré de redescendre dans sa maison.

l'interdiction (sens interdit) et l'étroitesse des lieux et a versé dans la propriété de notre administré, Monsieur VAN ERPS.

**Camion et cargaison de terre se sont retrouvés dans son jardin** en contrebas du chemin à quelques mètres de la maison. Heureusement à quelques minutes près, Monsieur Gilbert VAN ERPS se trouvait

Une énorme grue a pu extirper le camion mais les dégâts sont importants : la rue est à refaire tout comme le jardin. Sans l'intervention de la Municipalité, qui a finalement organisé une réunion des assureurs concernés, nous y serions encore ! Un mur devra être édifié en flanc de route après des études de sol pour rechercher la bonne profondeur d'assise.

Le chauffeur, aux dernières nouvelles, a été « remercié ». Nous espérons que cet axe soit réouvert bien avant l'été et à condition préalablement que la compagnie d'assurance responsable ait fait le nécessaire pour lancer les travaux.



## RÉSEAU D'EAU POTABLE

Après Trouville-Sur-Mer et Touques, c'était au tour de Villerville par le biais de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie de procéder au renouvellement du réseau potable de certaines de nos rues.

En effet, il restait encore quelques canalisations dormant de plus de 100 ans à renouveler en plomb pour des diamètres importants (135mm) et par du polyéthylène

lène haute densité pour les plus petites sections. Les branchements vers chaque maison sont contrôlés et changés s'il y a lieu.

**Les rues Abel Mahu, des Poilus, Louis Aubert** sont concernées.

Après ces lourds travaux, une intervention de réfection de chaussée est programmée vers la mi-février.

Nous disposons à Villerville d'un réseau d'eau potable qui, en cas de fuite, peut être coupé dans la seule rue concernée. Auparavant, une fuite nécessitait la fermeture de tout le réseau. Des prélèvements sont effectués tous les un mois et demi : résultats sont affichés et consultables en mairie.

## Eaux de Baignade

Des contrôles portant sur la qualité microbiologique des eaux de baignade afin de prévenir les risques sanitaires (gastro-entérites, affections de la sphère ORL...) sont programmés entre juin et septembre.

Deux bactéries sont recherchées : Escherichia coli et entérocoques intestinaux qui par leur présence attestent de l'existence d'une pollution par des eaux usées et donc de la présence possible de germes pathogènes dans les eaux de baignade. Chaque résultat est qualifié par l'Agence Régionale de Santé sur la base des seuils de qualité définis par la directive européenne. L'A.R.S reprend les résultats des quatre dernières saisons et effectue le classement des plages.

- Plage des Bains (devant le casino) : **Excellente qualité**
- Plage des graves : **Bonne qualité**

Un atout indéniable supplémentaire pour notre attractivité touristique.



## Déspécialisation d'un Fonds de Commerce

Le Conseil Municipal a validé la demande de déspécialisation du fonds de commerce d'Antiquités situé rue du Maréchal Foch pour une épicerie fine, pizzeria - dégustations - vins - champagnes.

Cette nouvelle activité commerciale sera gérée par la société « Les 2 singes » qui regroupe le fonds de commerce de crêperie tenu par Monsieur Denis GAFFÉ et le local Antiquités. Le loyer de l'ensemble est fixé à 1 200 € (il était de 544,62 € pour la crêperie et de 442,75 € pour le local Antiquités (soit 987,37 €).

La déspécialisation octroyée par le Conseil permet une indemnisation forfaitaire de 5 000 € au profit de la commune.

A titre d'encouragement commercial et pour la réalisation de travaux pour l'ensemble du nouveau commerce les deux premiers loyers seront gratuits. Le Preneur devra se conformer aux textes en matière de copropriété, d'urbanisme (si nouvelle devanture), de sécurité, de bruit et d'hygiène.



## VIDÉO PROTECTION

Dans le cadre du **Conseil Local de sécurité et de prévention** de la délinquance auquel assiste Monsieur le Maire il a été décidé de mener une action de mise en place de dispositifs de vidéo protection :

Les buts :

- Sécurisation des biens et des personnes.
- Soutien au travail de prévention et d'investigation des forces de police et de gendarmerie.

L'action est de réaliser une ceinture de protection de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie en implantant des caméras aux emplacements jugés sensibles par les forces de sécurité. Le transport des images se fera par la fibre optique. Les candélabres (éclairage public) seront modernisés en vue d'accueillir les caméras et éviter ainsi des travaux de génie civil.

L'objectif : aboutir à une ceinture de sécurité homogène sur les 21 sites retenus et leurs 43 caméras fixes.

Mise en service : juin 2016

Financement : 400 000 €, 50% Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et 50% État



## CIMETIÈRE

Une procédure de reprises de 11 concessions a été engagée par le Conseil Municipal. Un affichage détaillé est fait au cimetière. Pour toute précision, n'hésitez pas à venir en mairie.

Les prix des concessions pour 2016 :

- 600 € pour une trentenaire
- 900 € pour une perpétuelle (+ 53 € de taxes d'État)

Pour le columbarium

- 450 € pour quinze ans
- 650 € pour une trentenaire



## PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan local d'urbanisme, approuvé le 22/12/12, modifié de manière simplifiée le 23/11/13, fait l'objet d'un travail approfondi menant à un projet de modification n°2 du document organisée autour de 6 thématiques :

-Gestion des évolutions du cadre juridique : suppression des COS et des tailles minimum de parcelles, nouvelle disposition concernant les lotissements, adaptation de la doctrine relative aux submersions marines, extensions de bâtiments non agricoles et annexes en zones A et N afin de mettre en œuvre les évolutions législatives récentes ;

-Gestion des annulations du tribunal administratif de Caen (jugements du 16 juillet 2014) : STECAL (secteurs Asb et Nsb), secteurs NI non situés en continuité de zones urbaines, éco-parc artisanal de Tourgeville et zonage UCz à Trouville-sur-Mer ;

-Modifications relatives à la programmation pour une meilleure mise en œuvre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : ajouts de secteurs de mixité sociale et taille de logements minimale, modifications et création d'orientation d'aménagement et de programmation à Villers-sur-Mer, Villerville et Blonville-sur-Mer, protection de nouveaux linéaires commerciaux, gestion des nouveaux commerces, emplacements réservés ajoutés ou supprimés ;

-Modifications relatives aux règles de droit des sols pour une meilleure mise en œuvre du PADD : zonage centre-ville de Bénerville-sur-Mer, stationnement et gestion des garages en pièces habitables, dimension des fenêtres de toit, hauteur en zone N, emprise au sol en zone UC pour les extensions et en secteur NI, combles et définition du pied droit pour les hauteurs...

-Nouveaux sites patrimoniaux ayant vocation à être gérés et préservés : bâtiments d'intérêt architectural et patrimonial en zone N et ajout de haies à préserver ;

-Corrections d'erreur matérielles résiduelles et mises à jour du périmètre de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Deauville, réduction et suppression de périmètres Monuments Historiques à Deauville ;

**Un cahier d'observations est actuellement mis à la disposition du public à l'accueil de la CCCC** (12, rue Robert Fossorier-14800 DEAUVILLE) afin d'y recueillir vos remarques durant la période de concertation.

### À VENIR...

● Une **réunion publique** sera prochainement organisée à la CCCC pour présenter le dossier à la population.

● L'**enquête publique** se déroulera pendant la période des vacances de Pâques des zones B et C (mi avril-mi mai 2016). Le dossier de modification n°2 du PLUi sera à la disposition du public accompagné d'un registre d'enquête sur lequel le public pourra noter ses observations, à l'accueil de la CCCC ainsi que dans les 11 mairies des communes membres aux dates et heures d'ouverture. Un commissaire enquêteur tiendra des permanences durant cette période.

LES DATES DE LA RÉUNION PUBLIQUE, DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET DES PERMANENCES SERONT COMMUNIQUÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE.

[www.coeurcotefleurie.org](http://www.coeurcotefleurie.org) - Rubrique Actualités

## Repas des anciens

Très bonne ambiance lors du traditionnel repas des anciens au restaurant de la Briquerie à Équemauville qui accueillait 83 convives.

Danses avec notre musicien Régis, tombola grâce aux dons de commerçants villervillais et de partenaires de la commune, nos deux doyens, Gilberte TISON et Claude TRIAUREAU et plein de photos souvenirs. Chacun et chacune se sont donnés rendez-vous le samedi 5 novembre 2016 au même endroit.

## POINT SUR LES TRAVAUX

Interventions faites en régie par le personnel communal et ponctuellement par artisans

- ⇒ Pose de fenêtres dans 3 appartements
- ⇒ Isolation des combles dans 3 appartements
- ⇒ Raccordement assainissement (CASINO)
- ⇒ Installations de portiques électriques (rues du Douet, de la Cabine, accès aux Graves)
- ⇒ Consolidation de voirie : chemin des Bruyères
- ⇒ Réfection totale d'un appartement
- ⇒ Assainissement : réseau de l'école
- ⇒ Début de réhabilitation des anciens ateliers dits Grainville pour les futurs Services Techniques
- ⇒ Garage (Ancien Musée) : création de la grande salle (anciennes vitrines d'exposition), réfection électrique, assainissement
- ⇒ Pavillon communal : électricité, étanchéité d'un pignon et réfection intérieure
- ⇒ Renforcement de l'escalier de l'accès à la plage du Grand Bec
- ⇒ Travaux divers dans les locaux de l'école : peinture, serrures des portes, éclairage, ouverture de la séparation entre 2 classes, etc.

## CHEVALIERS DE LA BALEINE

Depuis le 23 août 2015, la Confrérie des Chevaliers de la Baleine de Luc sur Mer a un nouveau membre : l'association « Les Amis de la Baleine de Villerville », intronisée ce jour devant le squelette de l'animal échoué en 1885.

Cette nomination, habituellement réservée aux habitants « méritants » de Luc sur Mer, avait pour but de marquer l'attachement des deux associations et

des deux communes à l'histoire si particulière de « leur » baleine.

En effet, si, à Luc sur mer, le squelette de l'animal est exposé dans le parc municipal, à Villerville, point de squelette puisque l'animal échoué en 1893 puis devenu théâtre, a disparu dans les

flammes au Casino de Paris en 1895.

Mais il nous reste des archives (photos, affiches, dessins et articles de journaux récupérés auprès de la BNF) ainsi qu'une enseigne représentant la Baleine de Simon Max, qui surplombe la porte d'entrée de la salle du 1er étage du casino, prochainement espace culturel, et située juste en face de l'endroit où était placée le « Théâtre-Baleine ».



## Commission communale des impôts directs

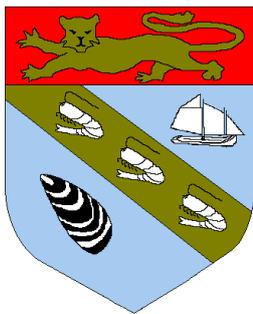
Par décision de l'Administrateur Général des Finances Publiques sont nommés :

### Les commissaires titulaires

Philippe FOUGERAY  
Danielle MARMION  
Marie-Claude FONTAINE  
Sophie LASSERAY  
Marie-Thérèse ROUSSEAU  
Francis BELLANGER

### Les commissaires suppléants

Nicole DUVAL  
Marie-Françoise FOUCHÉ  
Serge DIERRE  
Anne-Marie GAULT  
Claude BOIZART  
Guy COCARD



## Mairie

40 rue du général Leclerc  
14113 VILLERVILLE  
Téléphone : 02 31 87 20 19  
Télécopie : 02 31 87 38 20  
Email : [contact@villerville.fr](mailto:contact@villerville.fr)  
Site : [www.villerville.info](http://www.villerville.info)

### Horaires d'ouverture

14h–16h lundi, mercredi  
10h–12h mardi, vendredi, samedi  
16h–19h jeudi

## Agence Postale Communale

Téléphone : 02 31 14 89 10

### Horaires d'ouverture

9h30–12h30 Du lundi au samedi



*Villerville,  
Un village, une équipe*

### Directeur de publication

Michel Marescot

### Rédacteurs

Michel Marescot, Thierry,  
Bonvoisin, Michel Dabout

### Crédits photo

Mairie, Office de Tourisme,  
M. Moquet, Mme Caboche

### Composition et mise en page

Michel Dabout

## EN BREF...

### COLIS DE NOËL

La tournée de Noël du C.C.A.S. pour nos Anciens a permis de distribuer un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année. Cette distribution a été faite par les membres du Conseil Municipal : Michelle LEGRY, Martine LETARTRE, Jean-Claude LE MOINE et Sophie DIERRE.

### ÊTES-VOUS AU COURANT ?

Une borne électrique sera installée ce premier semestre sur le parking des fossés vieux à côté du Garage pour que les utilisateurs de véhicules électriques puissent faire leur plein d'énergie (après subvention le coût sera d'environ 1 800 €. À proximité de cette borne le tri sélectif ne sera plus aérien mais enterré : plus facile, plus organisé et plus intégré à l'environnement.

### LICENCE IV

La commune dispose de deux licences IV pour débits de boisson qu'elle pérennise en les exploitant à travers différentes buvettes lors des animations du village et par l'association des jeudis d'antan et sa buvette de fin d'année.

### RD 513

La Route Départementale (entre la sortie de Trouville-sur-Mer et juste avant la descente vers Villerville) fera l'objet d'un reprofilage pour gommer les creux et les bosses à compter du 21 mai 2016.

### TÉLÉTHON

Après une année d'interruption, le Téléthon sera de nouveau représenté à Villerville en décembre afin d'aider nos chercheurs. Si vous souhaitez nous aider pour cette animation nationale venez nous l'indiquer en mairie.

### PRÉCISIONS

Nous vous informons que la subvention 2015 allouée à Touques Escrime est de 100 € et non de 3000 €.

Nous vous rappelons également que les entrées et les trajets en bus pour la piscine de DEAUVILLE des enfants scolarisés à VILLERVILLE sont intégralement pris en charge par la commune (comme cela a toujours été le cas).

### OFFICE DE TOURISME

13 novembre 2015

Par arrêté préfectoral, l'Office de Tourisme de Villerville a obtenu son classement en catégorie III.

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES

LEMARCHAND Pablo né le 21/10/15  
MARTINEZ JANS Anna née le 13/10/15

### MARIAGES

DE ALMEIDA LEITAO ESTEVES José et  
DERMILLY Nicole le 14/03/15  
  
HERMEKING Heiko et  
WALDHUBEL Noémie-Anne le 28/03/15

LOTZ Yoann et  
LE GUIL Jennifer le 12/09/15

### DÉCÈS

ARNAUD Michel le 04/10/15  
BERHAULT Léon le 27/08/15  
CHÂTEL Claude le 03/08/15  
DEVERNAY Monique le 10/01/15  
DORGET Jean-Loup le 17/10/15  
DUPONT Michel le 21/10/15  
EL KAÏM Albert le 23/05/15  
JOURDAIN Geneviève le 20/04/15  
KARQUEL Marcel le 30/05/15  
LE BASTARD Denise le 13/09/15  
LELIÈVRE Angéline le 17/11/15  
OUBRIL Dominique le 22/04/15

Retrouvez notre actualité sur le site de Villerville

[www.villerville.info](http://www.villerville.info)

Contactez-nous pour recevoir ce bulletin  
dans votre boîte aux lettres électronique